

Le Comité Départemental Ufolep Aude souhaite honorer son slogan : « Tous les sports autrement » en vous proposant d'allier plaisir sportif et découverte du patrimoine.

Toujours soucieux de l'environnement et impliqué dans le développement durable, le Comité Ufolep a prévu, entre autre, une communication maximale par courrier électronique, des randonnées aller-retour au départ du centre de vacances, des récompenses au goût du terroir, labellisées Aude Pays Cathare.

Toute l'équipe vous accueillera dans l'Aude, et plus particulièrement dans la Montagne Noire aux sources de captage des eaux du Canal du midi.

A vélo ou à pied vous pourrez découvrir toutes les richesses de cette région et apprécier les magnifiques paysages, surtout en cette saison.

Vous serez logés (en bungalow) à la résidence de vacances Le Moulis à Verdun Lauragais.

Nous espérons que ces deux jours seront, comme toujours, synonymes de sport, loisir, convivialité et que l'ensemble des activités vous permettra d'organiser au mieux votre week-end.

Nous vous demandons simplement de bien remplir le bulletin d'inscription notamment le tableau des effectifs par jour.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout complément d'information ou renseignement particulier.

A très bientôt - Bien cordialement.



Le Moulis - Verdun Lauragais

Pour l'Équipe d'Organisation,  
Evelyne Salles - Déléguée Départementale Ufolep



**UFOLEP Aude - 22 Rue A. Marty - BP. 24 - 11020 CARCASSONNE CEDEX**  
**04 68 11 43 00 - 06 78 79 93 51 / ufolep@fol11.org**

# Sur les traces de RIQUET



## Fête de la Randonnée 12/13 MAI 2012 Verdun Lauragais

Randonnées cyclotouriste  
pédestre ou vtt



# PROGRAMME

## SAMEDI 12 MAI - Accueil de 11 H à 12 H au V.V. Les Moulis à Verdun Lauragais

### REPAS - INSTALLATION

#### ACTIVITES AU CHOIX - DEPART 14 H 30

Randonnée Cyclotouriste 56 km / 766 m dénivelé + circuit par J. Raymond  
ou Randonnée Pédestre } Circuits en fonction du nombre de participants  
ou Randonnée V.T.T. } sur sentiers balisés accessibles à tous (La Rigole, le GR 7,  
les variantes du Tour du Lauragais ...)

## DIMANCHE 13 MAI - ACTIVITES SUR LA JOURNEE :

- > **RANDONNEE CYCLOTOURISTE** : 124 km - 588 m dénivelé + Boucle de Verdun à Verdun - Repas de midi à Alzonne
- > **RANDONNEE V.T.T.** 45/50 km sur sentiers balisés : boucle de Verdun à Verdun - repas de midi pris en commun avec les cyclotouristes à Alzonne
- > **RANDONNEE PEDESTRE** (sur chemins et sentiers balisés en fonction du groupe : GR7 - Autour des Cammazes - Autour du Lampy ou partie de la boucle P.P. Riquet ) Le repas de midi sera apporté par une équipe du comité d'organisation et pris sur le circuit.

### 17 H 00 - RETOUR AU CENTRE LE MOULIS

- > Remise du cadeau souvenir pour tous

**Coût : 60 €**

pour le week-end quelque soit le « cocktail » choisi

#### COMPRENANT :

Déjeuner et Dîner du 12 Mai      Petit-déjeuner du 13 Mai  
Nuit des 12/13 Mai                  Déjeuner du 13 Mai  
Un cadeau souvenir sera offert à TOUS les participants

### IMPORTANT POUR les REPAS de MIDI du DIMANCHE 13 MAI

IL EST IMPERATIF DE BIEN NOTER SUR VOTRE FICHE D'INSCRIPTION  
LE NOMBRE EXACT DE PARTICIPANTS DANS CHAQUE CATEGORIE :  
Nombre de Cyclotouristes - Nombre de Randonneurs Pédestres  
Nombre de Vététistes

# REGLEMENT

#### ARTICLE 1

Sur les Traces de Riquet est une épreuve ouverte sans exclusive à tous les cyclotouristes et/ou vététistes et/ou randonneurs pédestres licenciés, aux membres d'associations d'éducation populaire, aux individuels.

#### ARTICLE 2

Tout participant de **16 ans à 18 ans** ne pourra être accepté que s'il est **accompagné pendant toute la durée de l'épreuve** par une personne **adulte**, dûment habilitée par les parents ou tuteurs.

#### ARTICLE 3

Le **Comité d'Organisation** se réserve le droit de refuser toute candidature qui lui paraîtrait entachée au niveau du dossier.

#### ARTICLE 4

Les Randonnées Cyclotouristes ne seront pas encadrées.

Tout participant devra **impérativement** se conformer aux **règles du Code de la Route** et à la réglementation en vigueur tout au long du parcours.

Rappel pour les Vététistes, suivez les circuits tracés : empruntez les chemins balisés, respectez les propriétés privées et les zones de cultures, la réglementation en vigueur sur la route.

#### ARTICLE 5

L'organisateur couvre tout participant par une assurance corporelle qu'il a contracté lui-même et qui vient en **complément des assurances individuelles des participants**. Cependant le **matériel** (vélo, vêtements) **n'est pas couvert** par cette assurance.

#### ARTICLE 6

Tout cas non prévu au présent règlement, fera l'objet d'une décision du Comité d'Organisation.

### MODELE D'AUTORISATION POUR LES MINEURS à joindre obligatoirement au bulletin de participation

Je soussigné(e) ..... (Nom, Prénom) représentant légal du Mineur (Nom, Prénom) : ....., déclare **l'autoriser à participer à la randonnée Sur les Traces de Riquet qui aura lieu les 12 et 13 Mai 2012**, sous la **Responsabilité de** (Nom, Prénom) ....., qui sera présent(e) **tout au long de la manifestation.**

**J'autorise** par ailleurs les organisateurs à prendre toutes les mesures en cas d'accident ou de maladie y compris l'hospitalisation ou, en cas d'urgence, les interventions chirurgicales jugées indispensables par le médecin.

**Dater et Signer**